

CONDITIONS RELATIVES À UN FONDS NON DOTÉ

TITRE DU FONDS NON DOTÉ

Bourse de l'AÉTSA pour l'engagement étudiant

INTRODUCTION

L'Association étudiante Telfer (AÉTSA) est résolue à cultiver un environnement inclusif et équitable pour toute la population étudiante de l'École de gestion Telfer. Nos valeurs – responsabilisation, culture, leadership et innovation – nous guident dans nos efforts en appui à l'expérience Telfer. Nous croyons que chaque personne peut atteindre l'excellence en s'épanouissant sur le plan scolaire, personnel et professionnel, et que l'engagement et la passion encouragent cet épanouissement.

Ainsi, nous nous employons à promouvoir l'équité, la diversité et l'inclusion dans toutes nos activités et initiatives. Nous reconnaissons l'importance de bâtir une communauté qui reflète, célèbre et met en valeur la riche mosaïque que forme la population étudiante. L'Association étudiante Telfer cherche donc à ouvrir des portes aux étudiantes et étudiants de tous les horizons. Ce faisant, nous espérons favoriser la création d'un milieu où toutes et tous se sentent valorisés, soutenus et en mesure de se réaliser pleinement.

OBJECTIF DU FONDS

Cette bourse est remise en reconnaissance de l'énergie et du leadership exemplaires d'une étudiante ou d'un étudiant de premier cycle à Telfer qui s'implique dans une association ou un club dirigé par des membres de la population étudiante de premier cycle à l'École de gestion Telfer.

DÉTAILS DE LA BOURSE

Critères d'admissibilité

La personne candidate doit :

1. avoir la citoyenneté canadienne, la résidence permanente ou le statut de personne protégée ou de personne réfugiée, ou être une étudiante internationale ou un étudiant international;
2. être inscrite à temps plein dans un programme de premier cycle à l'École de gestion Telfer de l'Université d'Ottawa; et
3. posséder au moins un an d'expérience à titre de membre de l'équipe de direction d'une association étudiante ou d'un club étudiant de l'École de gestion Telfer.

Valeur de la bourse : 5 000 \$

Nombre de bourses : Trois

Fréquence d'attribution : Annuelle

Programme ou cycle d'études : Premier cycle

Responsable des demandes : Service de l'aide financière et des bourses

Échéance des demandes : 31 octobre

DEMANDE

La demande doit être soumise par l'entremise de Bourses en ligne, accessible dans le portail uoZone, et doit comprendre :

1. une lettre (maximum 500 mots) qui décrit l'expérience et la participation de la personne candidate à titre de membre de l'équipe de direction d'une association étudiante ou d'un club étudiant de l'École de gestion Telfer;
2. une lettre officielle (de l'association ou du club) qui confirme que la personne candidate fait partie d'une association étudiante ou d'un club étudiant de l'École de gestion Telfer.